Janvier 2016 N° 37

Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche

www.patrimoine-ardeche.com

Moulin de La Cassonié (commune du Cros-de-Géorand)

Éditorial

Chers amis,

Après un automne 2015 particulièrement flamboyant, voici venu le dépouillement de l'hiver. Les arbres ont laissé choir leur parure éclatante, devenue sur le sol un tapis terne et sombre. Fin d'un cycle pour la nature, fin d'une année pour nous. Moment de faire le bilan, de prendre de bonnes résolutions et de formuler des souhaits.

C'est l'occasion de remercier tous ceux qui ont offert bénévolement leur temps et leurs talents pour la bonne marche de la Sauvegarde et ceux qui ont participé au succès de ses manifestations : fête des 60 ans, AG, sorties.

Fin d'une année, avec son lot d'épreuves et de bonheurs, avec ses inévitables deuils qui ont frappé plusieurs d'entre nous. Permettez-moi, à ce propos, d'évoquer quelqu'un qui vivait loin d'ici mais qui n'en faisait pas moins partie de notre famille, celle des défenseurs du patrimoine. Je veux parler de Khaled Al Assaad, archéologue syrien et expert éminent du monde antique, décapité le 18 août par Daech. Son crime ? Avoir été pendant 40 ans le directeur général des antiquités de Palmyre. Il avait consacré sa vie à cette cité du désert vieille de 4 000 ans, considérée comme l'un des plus somptueux sites archéologiques gréco-romains. Carrefour majeur, elle s'était couverte de monuments prestigieux, grâce au commerce caravanier apportant dans ses murs soie de Chine, cachemire d'Afghanistan, perles de l'océan indien, pierres précieuses, épices et autres denrées de grand prix. Très convoitée, elle avait pu survivre à plusieurs conquêtes. Les musulmans, au VIIe siècle avaient transformé ses temples en mosquées, sans les détruire. Tamerlan l'avait pillée en 1401, mais sans ruiner durablement « son commerce prospère », selon un voyageur contemporain. Enfin survint Daech, en mai 2015 ; des têtes roulèrent, dont celle de Khaled, et les principaux monuments furent massacrés à l'explosif, y compris l'immense temple de Baal qui dominait la vaste palmeraie. Terreur à Palmyre, stupeur dans le monde.

Mais la page 2015 est tournée et l'année nouvelle laisse filtrer une lueur d'espoir. Le solstice d'hiver a mis fin à la diminution des jours, la lumière se ressaisit, promesse de temps meilleurs. Tout en sachant que le changement de millésime n'a rien de magique, nous échangeons nos vœux pour 2016 avec un tonus ravivé par les fêtes et les retrouvailles. Et c'est d'un cœur très sincère que je souhaite à chacun de vous une belle année, voulant croire avec Sénèque le Philosophe que « le vent est favorable pour celui qui sait où il va ».

Bon voyage 2016 !

Le président
Pierre COURT

Sommaire

p. 2- *Journée champêtre :* À la découverte des toits de genêt de la Montagne - Église d'Usclades
p. 4- Loi ALUR : L' action des associations nous a permis d'échapper au pire
p. 5- Journée en Haut-Vivarais avec les Ardéchois à Paris
p. 7- *Rendez-vous de la Sauvegarde :* Saint-Laurent-du-Pape
p. 11- *La vie des associations :* Vagnas, Patrimoine et découvertes
p. 12- Prochains rendez-vous

Journée champêtre (19 juillet 2015)
À la découverte des toits de genêt de la Montagne - Église d'Usclades

Les visites traditionnellement prévues lors de notre journée champêtre nous ont conduits cette année à nous intéresser à deux types d'édifices, d'abord à deux bâtiments couverts d'un toit de genêt, le moulin de La Cassonié et la chaumière de Teste Partide, ensuite à une église, celle du village d'Usclades.

À LA DÉCOUVERTE DES TOITS DE GENÊT DE LA MONTAGNE

La journée champêtre du Chaussadis, amicale rencontre généreusement organisée chaque mois de juillet par nos amis Marie et Paul Bousquet, comporte traditionnellement un volet patrimonial qui réservait cette année une place à la découverte de deux toitures de genêt à la restauration desquelles la Sauvegarde accorde son aide.

Ce choix témoigne de l'implication accrue de votre association dans la sauvegarde et la valorisation de l'architecture traditionnelle de la Montagne, qui nous a conduits, depuis plusieurs années, à soutenir concrètement l'action dynamique de l'association Liger dans ce domaine et, plus récemment, à participer à un groupe de travail, autour du PNR des Monts d'Ardèche, pour l'inventaire des toitures traditionnelles de la région en vue de leur protection.

Moulin de La Cassonié

Les toits de genêt, patrimoine en grand danger

Cet inventaire, réalisé sur 21 communes autour du Mézenc et du Gerbier de Jonc, a dénombré une centaine de toits de lauze et une quinzaine de toits de genêt. Cette architecture rurale de caractère, dont font aussi partie les maisons couvertes en chaume de seigle de la Haute-Loire voisine, confère à toute la région une forte personnalité et un attrait indéniable qu'il est capital de préserver.

Les toits de genêt, qui sont certainement les plus spécifiques de ce haut pays, sont devenus les plus rares et les plus menacés de disparition ; il y en avait encore une centaine dans les années 1980, sept fois plus qu'aujourd'hui. Leur durée de vie est de 25 à 30 ans, mais ils nécessitent une révision annuelle et sont vulnérables à l'incendie. Il était donc logique, sans négliger les autres, de donner la priorité à leur sauvetage.

C'est le but de la restauration des deux bâtiments décrits ci-après.

Deux témoins à sauver : La Cassonié et Teste Partide

Le petit moulin de La Cassonié campe son élégante silhouette en haut d'une prairie en pente douce, en rive gauche de la Loire, en amont de La Palisse, commune du Cros-de-Géorand. Un grand châtaignier le surplombe, dont la présence étonne dans cet environnement, à 1100 m d'altitude.

Michel Volle, propriétaire des lieux, qui nous accompagne pour la visite, est né dans la maison voisine, où il a passé son enfance. Cette grande bâtisse, construite en bel appareil, était alors couverte de genêt, mais la perte de son toit l'a réduite à l'état de noble ruine enfouie dans la végétation.

Quel âge a le moulin ? Il n'apparaissait pas sur le cadastre napoléonien, mais il est mentionné sur la matrice du cadastre de 1882. C'était un moulin à céréales, blé, orge, seigle, qui aurait fonctionné jusqu'en 1953 ou 1954. Il comporte deux niveaux : en bas, les meules et tout l'équipement sont encore en place ; au-dessus, un espace de rangement est aménagé sous le toit.

Le moulin fonctionnait avec l'eau d'une écluse de grande capacité dont les murs sont assez bien conservés, alimentée par une source voisine. L'eau n'est pas rare dans ces parages ; une autre source proche a été aménagée en « serve », petit bassin couvert, à demi enterré, dont l'eau conservait au frais les produits de la ferme.

Chaumière de Teste Partide

Le canal de fuite, en partie souterrain, débouche dans un abreuvoir et désaltère encore les animaux au pâturage.
Le toit de genêt avait été réparé dans l'urgence à l'automne 2014, avant les neiges de l'hiver, avec l'aide de la Sauvegarde et de Liger. Un faîtage (« sarrade ») en mélèze avait alors été posé et a déjà pris une belle patine. Après notre visite, le toit a été entièrement repris dans le cadre d'un stage de piquage de genêt organisé par Liger.

Ce petit moulin, vous l'avez compris, est un trésor du patrimoine et, comme les trésors des contes de notre enfance, on ne peut y accéder qu'après avoir triomphé de quelques épreuves. La première est la présence d'un troupeau de vaches de race Aubrac sur lesquelles veille un taureau jaloux, raison pour laquelle notre accompagnateur

Chaumière de Teste Partide

s'était muni d'un solide gourdin. La seconde est une énigme botanique : la haute plante aux grandes feuilles ovales qui parsème une partie de la prairie évoque la grande gentiane jaune, celle dont la racine, la plus amère connue sous nos cieux, est utilisée depuis l'Antiquité pour ses vertus digestives et sert aujourd'hui à la préparation d'un apéritif très répandu. Mais attention ! Il s'agit ici du vérâtre blanc, dont le rhizome contient un poison très violent, utilisé dans l'Antiquité pour enduire les pointes de flèches. Il avait aussi un usage thérapeutique et serait encore prescrit pour des affections musculaires.

Quittant sains et saufs le moulin de La Cassonié, nous franchissons la Loire et nous nous élevons en rive droite, en direction de la chaumière de Teste Partide, située en bordure du petit village d'Usclades, à moins de 500 mètres de l'église. Cette belle bâtisse au toit de genêt à quatre pentes est la résidence d'été de la famille Maucci qui l'a acquise dans les années 1950 et lui est très attachée.
Nous avons vu lors de notre visite la toiture fatiguée, localement envahie de mousse, qui nécessitait une réfection totale. Pour des raisons d'économie, il avait d'abord été envisagé de la remplacer par une couverture en bac acier, selon une pratique devenue très courante. L'alerte a été chaude, mais les aides accordées par plusieurs organismes, dont la Sauvegarde et Liger, ont heureusement écarté cette menace en permettant de redonner à cette belle bâtisse le toit en genêt qu'elle mérite. Les travaux ont commencé cet automne, après notre passage, leur achèvement, cette année ou l'année prochaine, étant fonction des conditions météorologiques.

Notre visite fut l'occasion de rappeler qu'au-dessous de cette chaumière se trouve la maison natale de l'écrivain Régis Sahuc (1920 - 2009) dont l'œuvre, fortement inspirée par son terroir, le « pays de la burle », en a largement franchi les frontières.
Il est intéressant de noter au passage que, lorsque cet enfant d'Usclades est venu au monde, au début du XXe siècle, la majorité des fermes de la Montagne étaient couvertes de genêt ou de lauzes. Quel changement en un siècle !
En restaurant quelques-unes de ces toitures traditionnelles, nous voulons souligner la valeur de ce patrimoine exceptionnel et préserver, autant que possible, le beau pays des sources de la Loire de la banalisation galopante véhiculée par des constructions sans caractère et l'aider à conserver la forte personnalité qui lui donne un si puissant attrait.

Pierre COURT

ÉGLISE D'USCLADES

L'église d'Usclades se présente extérieurement comme une robuste construction de granit gris, de forme rectangulaire, couverte de lauzes. Elle est orientée et s'ouvre à l'ouest par un porche très simple dont l'arc en plein cintre est surmonté d'une croix. La façade occidentale se prolonge par un campanile à deux baies, pourvues chacune d'une cloche. À l'est, l'église fait corps avec l'ancien presbytère, longue construction bâtie dans le même matériau qu'elle ; il n'y a donc pas d'abside. Au nord se trouvait le cimetière, dans lequel subsistent quelques tombes abandonnées.
L'intérieur, également très simple, est formé d'une seule nef et de deux chapelles latérales, dont l'une abrite une belle statue de la Vierge. On remarque les vitraux posés en 2003 qui sont l'œuvre de Louis-René Petit, artiste qui réalisa aussi ceux des églises de Mazan et de Saint-Cirgues-en-Montagne, toujours à l'initiative du père J. Jouffre. L'un d'entre eux représente saint Blaise, les autres sont abstraits.

Historique
À la fin du XVe siècle fut fondée, à l'emplacement de l'église actuelle, une chapelle dédiée à saint Blaise. Son fondateur

Église d'Usclades

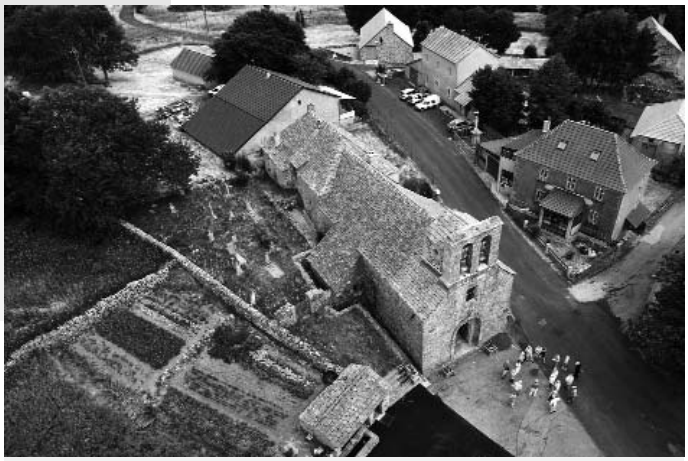

Usclades

était le fils d'un aubergiste d'Usclades, Jean Casalet, docteur de l'Université d'Avignon, vers laquelle l'abbé de Mazan qui avait remarqué sa vive intelligence l'avait orienté. Jean Casalet fut abbé de Sénanque, troisième fille de Mazan. Il obtint en 1486 l'autorisation de fonder cette chapelle de la part de l'évêque de Viviers et de celle du curé de Sainte-Eulalie, paroisse dont dépendait Usclades.

Mais le travail avança moins vite que prévu, puisque 18 ans après la signature de l'acte de fondation, le 15 mars 1504, un nouvel acte fut conclu entre l'abbé Jean Casalet et son neveu Pierre, acte par lequel était prévu un campanile de deux cloches ; l'abbé de Sénanque donnait une somme de 40 florins d'Espagne et prévoyait une dotation de 15 bêtes à cornes. En 1666, une pieuse femme d'Usclades, dernière descendante de la famille Casalet, dota la chapelle d'une petite cloche que l'on peut encore voir au campanile. Son mari, le procureur Bernard, fit construire la cure.

L'édifice a subi d'importantes transformations au XIXe siècle. En 1824, le maire fit élever la chapelle de la Vierge et le porche actuel, ouvert dans la façade occidentale, remplaça la porte primitive qui donnait au nord sur le cimetière.

Une cour de justice à Usclades

La Société de Sauvegarde était déjà venue à Usclades en 1972. Nous extrayons du compte rendu de cette visite les quelques lignes suivantes qui reprennent une partie du commentaire fait sur place par Régis Sahuc.

« D'après le cartulaire de l'abbaye de Mazan, Pierre Ithier, seigneur de Géorand, vendit en 1209 à l'abbé de Mazan la manse des Usclades avec tous les droits y attachés. À cette époque, une cour de justice fonctionnait à Usclades ; les

Lavoir à Usclades restauré avec l'aide de la Sauvegarde

officiers du seigneur de Géorand et de l'abbé de Mazan y exerçaient la basse, la moyenne et la haute justice par indivis. Les fourches patibulaires, instruments de supplice, étaient placées sur le territoire des Usclades aux limites du pouvoir de juridiction du seigneur et de l'abbé ; ces potences étaient en forme de croix ; ceux qui avaient encouru le châtiment pour affaire très grave et qui étaient du ressort de l'abbé étaient pendus au bras de la croix qui s'étendait sur son territoire ; à l'autre bras on pendait ceux qui étaient du ressort du seigneur de Géorand.

Autour de cette cour de justice gravitaient naturellement des officiers, des greffiers, un tabellion. Tout cet appareil avait donné, pendant plus de trois siècles, à Usclades une importance bien supérieure à celle de Sainte-Eulalie. »

Paul Bousquet

*Loi ALUR : L'action des associations nous a permis d'échapper au pire**

Je vous alertais dans un précédent numéro de la revue sur le premier texte de la loi ALUR qui prévoyait d'imposer l'isolation des maisons par l'extérieur, quelle que soit la qualité architecturale du bâti.

Maisons Paysannes et les autres associations patrimoniales nationales ont poursuivi leur alerte et leur information des députés et des sénateurs par plus d'une centaine de contacts personnels, et nous avons réussi à obtenir le soutien de nos députés et sénateurs pour une rédaction qui permet de choisir la méthode d'isolation la plus appropriée au type de bâti, et non d'imposer une méthode unique.

Cette évolution prouve l'intérêt du travail réalisé par ces associations, et l'importance de vos adhésions qui donnent du poids donc de l'influence à ces associations, nous vous remercions donc pour votre présence auprès de nous.

Bernard Leborne
Président de Maisons Paysannes d'Ardèche
Vice-président de Maisons Paysannes de France

**Sous réserve de l'accord du gouvernement*

Journée en Haut-Vivarais avec les Ardéchois à Paris (6 août 2015)

Lalouvesc. « Nom véritable : Alouvesc », dit le dépliant de l'office de tourisme. Un nom qui dériverait du latin *alauda* (alouette) et qui a connu plusieurs déclinaisons au cours du temps avant de prendre sa forme actuelle au XIXe siècle. C'est le lieu de notre rendez-vous cette année, pour la journée traditionnelle réunissant l'Amicale des Ardéchois à Paris et la Sauvegarde.

Un vitrail de la basilique

Après l'accueil et la répartition en groupes pour les visites, nous nous rassemblons autour du maire, Jean-François Couette, qui nous présente son village, station de villégiature et centre de pèlerinage.

Station de villégiature : nous apprécions en effet la fraîcheur qu'elle nous offre ce matin à 1 080 mètres d'altitude, trêve bienfaisante dans notre été caniculaire.

Centre de pèlerinage : nous allons mieux comprendre pourquoi, grâce aux visites de la matinée sur la trace des deux saints personnages qui sont vénérés ici.

Nous commençons par la grande basilique dont le curé, le Père Iratzoquy, nous fait la présentation. Cet édifice à l'intérieur très décoré de peintures et de sculptures a été construit au XIXe siècle par Pierre Bossan, l'architecte de Fourvière, sur l'emplacement d'une église antérieure renfermant déjà la tombe de saint Régis. Une châsse en bronze abrite aujourd'hui les reliques du saint dont le Père évoque longuement la figure, insistant particulièrement sur les dernières années de sa vie dans la région, entre Le Puy, où il est venu en aide aux dentellières et a fondé une maison d'accueil pour les « filles perdues », et les montagnes du Vivarais et du Velay, qu'il parcourait à pied, de village en village. C'est en hiver qu'il visitait les montagnes, car il pouvait alors rencontrer les paysans chez eux. Pris à cette occasion dans une tempête de neige et contraint de passer la nuit dans une cabane glaciale, il contracta une pleurésie dont il mourut huit jours plus tard, le 31 décembre 1640 à l'âge de 44 ans. Déjà très estimé de son vivant, en particulier des pauvres, il attira dès sa mort des foules nombreuses sur son tombeau. Il fut canonisé en 1737.

Nous nous séparons ensuite en plusieurs groupes dont chacun sera accueilli dans une des trois chapelles du village. Les uns visiteront la chapelle Saint-Régis, édifiée sur le lieu où le saint est décédé, d'autres la chapelle Sainte-Thérèse Couderc avec la châsse de la sainte qui fut ici la première supérieure du Cénacle, canonisée en 1970. Un troisième groupe verra la chapelle Saint-Ignace et son plafond à caissons. Le lieu accueille à ce moment-là une exposition de carillons dont le tintement incessant, sous les doigts d'enfants de passage, couvre facilement la voix discrète de notre guide. Les plus indépendants choisiront d'aller au Carrefour des Arts, lieu d'exposition ouvert spécialement pour la circonstance.

Après les saints du ciel, nous sommes conviés à faire plus ample connaissance avec « le prince du ciel », nom donné à Antoine de Saint-Exupéry par un de ses biographes. C'est au cinéma Le Foyer que Michel Faure, président honoraire de la Sauvegarde, va nous faire revivre, avec son talent de conférencier confirmé, l'existence passionnée et aventureuse de l'auteur du Petit Prince. Les vacances heureuses du jeune garçon à La Faurie, château natal de sa mère adorée, Marie de Fonscolombe. L'entrée du pilote à la Compagnie Latécoère dont les règles strictes créent une franche rupture avec ses années de joyeuse vie parisienne et le préparent à l'épopée héroïque de l'Aéropostale où il nouera des amitiés viriles : Mermoz, Guillaumet… Il puisera largement dans ces expériences hors du commun la matière de son œuvre littéraire qui porte très haut la valeur de l'amitié et la recherche de la paix entre les hommes. Engagé dans l'aviation alliée en 1943, malgré ses 43 ans, il disparaîtra en juillet 1944 au cours d'une mission entre la Corse et le Dauphiné. Destin accepté d'avance par celui qui disait : « L'accident pour nous pilotes serait de mourir dans son lit ».

Antoine de Saint-Exupéry

Dans l'élan de patriotisme ainsi éveillé, nous procédons ensuite au traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts, avant de dire au revoir à Lalouvesc autour d'un buffet apéritif de qualité offert par la municipalité et l'office de tourisme.

Après cette matinée bien remplie, une étape roborative nous attend à Satillieu, où le déjeuner nous est servi sur la terrasse de La Gentilhommière, dans l'ombre fraîche de grands et nobles arbres. Excellent menu, service efficace et stylé, nous voilà dans les meilleures dispositions pour la cérémonie d'attribution de la bourse Jean Nohain : un chèque de 1 500 € remis à chacun des deux lauréats, l'un voulant être professeur d'histoire et l'autre ingénieur agronome.

Cette étape nous permet aussi de faire quelques emplettes au stand où Daniel Gay propose des livres d'occasion vendus au profit de la bibliothèque historique de Viviers.
Pour l'après-midi, deux options sont offertes : l'église romane de Veyrines ou le château de La Faurie à Saint-Alban-d'Ay. La première est bien connue de la Sauvegarde qui s'en préoccupe depuis longtemps et qui l'a visitée encore en 2008. Pour cette raison et aussi en imaginant que cette destination attirerait le plus grand nombre, l'auteur de ces lignes choisit l'autre option.
Voici donc La Faurie, solide bâtisse carrée, construite en 1611, entourée d'un parc arboré d'allure très naturelle. La terrasse orientale, au-dessus de l'orangerie, domine le village de Saint-Alban-d'Ay et commande un vaste panorama. Au château des vacances de Saint-Exupéry nous recevons le plus aimable accueil de la part du propriétaire, Olivier Colas des Francs, cousin de l'aviateur écrivain. Nous pouvons parcourir à notre guise les pièces du château ouvertes en toute confiance et découvrir ce lieu de vie foisonnant de la fantaisie créatrice du maître des lieux.
Quittant ce domaine si hospitalier, nous prenons la direction de la Chèvrerie Chomaise, à Préaux, où la famille Fourel nous accueille pour la dernière étape de la journée. Arrivés avant les chèvres, nous avons le temps de nous laisser offrir des rafraîchissements toujours bienvenus. Et voilà bientôt le troupeau qui rentre du pâturage, en ordre serré, superbe avec ses robes d'un brun uniforme.
Ces chèvres en robes de bure ne seraient-elles pas aussi un peu magiciennes ? Bien sûr, avoir des cornes comme le diable ne suffit pas à fonder une accusation de sorcellerie, mais comment réussissent-elles à transformer en bon lait l'herbe de prairies que le soleil implacable de cet été a changées en paillassons ?

Cette journée riche et variée a tenu toutes ses promesses. Merci aux organisateurs ! Des saints qui attirent les foules, un prince du ciel, un châtelain au grand cœur, un élevage de chèvres en robes de bure, les éléments du programme se sont enchaînés avec fluidité, sans retard ni raté ! Bravo !

Pierre COURT

ÉGLISE SAINTE-MARIE DE VEYRINES

Isolé dans un superbe paysage de prés et de bois, Veyrines, petit hameau de la commune de Saint-Symphorien-de-Mahun, est dominé par son église romane, seul édifice restant d'un prieuré bénédictin qui dépendait de l'abbaye Saint-Chaffre du Monastier. Selon le cartulaire de Saint-Chaffre, c'est Aymon Ier, seigneur de Mahun, qui, vers 1050, donna à cette abbaye « le lieu de Sainte-Marie de Veyrines, situé dans le diocèse de Vienne, à cette fin qu'on y construisît un monastère et qu'on y consacrât des moines à Dieu. »
L'édifice que nous voyons est bien celui construit au XIIe siècle. Déjà restauré au XVIIe, il était à nouveau sur le point de s'écrouler quand il fut, dans les années 1960, sauvé *in extremis* par l'association des Amis de Veyrines.
C'est une robuste construction de granit gris, au transept largement débordant, avec trois absides dont on remarque que celle du centre est polygonale. Un édifice très sobre, austère même, dont les seuls ornements se trouvent sur la façade occidentale, avec un large et profond portail à trois riches voussures retombant sur des colonnettes aux chapiteaux sculptés, surmonté d'une fenêtre soigneusement décorée.
À l'intérieur, on retrouve le plan en croix latine, très fréquent pour les églises bénédictines : une seule nef, un large transept sur lequel s'ouvrent trois absides et une coupole sur la croisée. Remarquons que l'abside centrale, polygonale à l'extérieur, est ici, comme les deux autres, de plan circulaire et voûtée en cul-de-four. La nef n'est pas voûtée, mais couverte d'une charpente ; on pense qu'il n'y a jamais eu de voûte, car les murs ne sont renforcés ni de pilastres ou d'arcs de décharge intérieurs, ni de contreforts extérieurs.

Église de Veyrines

Comme d'habitude, de puissants arcs supportent la coupole, établie sur de petites trompes coniques. Ces arcs prennent appui sur huit colonnes engagées aux chapiteaux sculptés. Trois de ces chapiteaux sont remarquablement historiés.
C'est d'abord le péché originel. Le serpent tient dans sa gueule une énorme pomme qu'Ève saisit de la main droite et qu'en même temps elle présente à Adam de l'autre main… Celui-ci saisit le bras d'Ève, peut-être pour repousser la tentation, mais en même temps on voit qu'il a déjà entamé le fruit défendu et, si l'on en juge par le geste de sa main gauche, celui-ci lui reste dans le gosier… Et le film se termine sur la troisième face du chapiteau par le châtiment, Dieu le Père chassant Adam avec un fouet en forme de palme.

Sur le deuxième chapiteau, une scène rarement représentée, la descente du Christ aux limbes. Le Christ barbu, tenant la croix, tire un homme de la gueule d'un dragon aux énormes dents pointues, tandis que d'autres personnages, sortant également d'une gueule du monstre, tendent vers lui des bras suppliants.
Enfin, le troisième chapiteau historié est d'une facture très différente. La scène, traitée en méplat, représente le combat de deux chevaliers. Beaucoup y voient l'évocation du combat des vices et des vertus, mais on peut aussi penser au rappel d'un fait historique local, concernant peut-être les Pagan de Mahun.

Paul BOUSQUET

Les Rendez-vous de la Sauvegarde

Saint-Laurent-du-Pape (17 septembre 2015)

Le 17 septembre à 10 heures du matin, il tombait des trombes d'eau sur Saint-Laurent-du-Pape, l'Eyrieux charriait des eaux boueuses et des troncs d'arbres... et pourtant quelques courageux réussirent à rallier le château du Bousquet, devenu notre refuge pour la matinée.

J.-L. Civat, maire de la commune et J. Dortel, adjoint, se sont joints à nous, ainsi que M. et Mme Badel, descendants de la dernière famille propriétaire des lieux.

Tout au long de la journée, Alain Fambon, Colette Véron et Alain Saint-André nous parlèrent de l'histoire de Saint-Laurent-du-Pape : le pont et les moulins, le château du Bousquet, le mandement et les ruines de Pierregourde.

LE PONT ANCIEN SUR L'EYRIEUX

Contexte historique

C'est au XVIIIe siècle que la province de Languedoc et le pays de Vivarais décidèrent d'améliorer la grande voie de communication de Pont-Saint-Esprit à Lyon par la rive droite du Rhône ; pour cela, il restait à construire deux ponts, l'un sur l'Ardèche à Saint-Just et l'autre sur l'Eyrieux. Henri Pitot, l'ancien directeur des travaux publics de la province et inventeur du tube et de la sonde qui portent son nom, fut chargé d'établir les plans et suivre l'exécution des travaux pour les deux ponts.

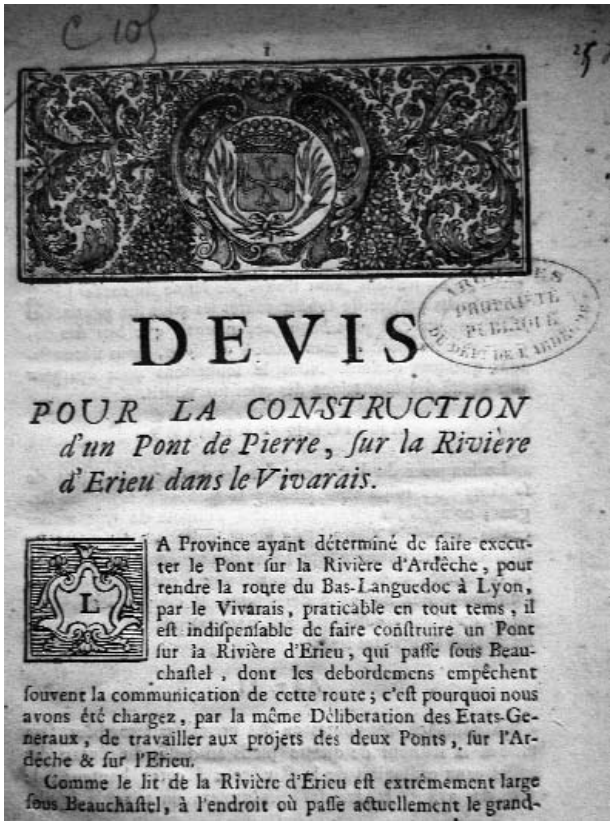

C 105

DEVIS

POUR LA CONSTRUCTION
d'un Pont de Pierre, sur la Rivière
d'Erieu dans le Vivarais.

LA Province ayant déterminé de faire executer le Pont sur la Rivière d'Ardèche, pour rendre la route du Bas-Languedoc à Lyon, par le Vivarais, praticable en tout tems, il est indispensable de faire construire un Pont sur la Rivière d'Erieu, qui passe sous Beauchastel, dont les debordemens empêchent souvent la communication de cette route ; c'est pourquoi nous avons été chargez, par la même Déliberation des Etats-Generaux, de travailler aux projets des deux Ponts, sur l'Ardèche & sur l'Erieu.

Comme le lit de la Rivière d'Erieu est extrêmement large sous Beauchastel, à l'endroit où passe actuellement le grand-

Emplacement choisi pour le pont sur l'Eyrieux

Dans le devis de la construction, établi en 1755, Pitot précise que « le lit de la rivière étant extrêmement large sous Beauchastel, à l'endroit où passe actuellement le grand-chemin, nous avons remonté cette rivière pour chercher un endroit convenable pour y placer le pont : l'endroit le plus convenable et le moins écarté de la route ordinaire est un petit village ou hameau appelé le Pape, dans le terroir de Pierregourde... » ; et l'ingénieur d'ajouter qu'il sera difficile d'ancrer solidement les piles - les sondages réalisés dans le lit de la rivière jusqu'à dix-huit pieds soit six mètres de profondeur n'ayant pas trouvé le rocher - projetant de les fonder toutes sur pilotis.

Construction du pont (1756-1767)

Le pont comprend deux culées et six piles avec une petite rampe d'accès côté rive gauche, laissant le passage du canal de fuite d'un moulin situé en amont.

Sans entrer dans le détail des travaux (on peut consulter aux archives départementales de l'Ardèche le dossier coté C 105), disons que la construction fut longue et difficile : pas d'ancrage pour les piles, fortes crues interrompant les travaux (particulièrement en août et septembre 1762, la seconde crue causant la mort de deux personnes : « la rivière s'enfla en sept

Vue prise en amont du pont actuel : restes de pilotis incorporés dans le radier de protection des piles de l'ancien pont

minutes de 16 pieds de hauteur » soit 3,30 m) et difficultés d'approvisionnement des pierres de taille nécessaires (carrières éloignées, qualité insuffisante de la roche, surcoût important d'acheminement).

La fixation des piles, comme l'avait pressenti Henri Pitot, se fit sur pilotis (pieux ou pilots) enfoncés (ou battus) au mouton jusqu'à 18 pieds soit 6 mètres de profondeur ; en 1761, pour assurer la solidité du pont en protégeant la base des piles, un radier de protection fut coulé en amont à partir d'une ligne de pilotis formant barrage : ce sont certainement les restes de ces pieux que nous avons pu voir à l'étiage en ce mois d'août 2015, démontrant que le pont actuel, construit après la destruction de l'ancien, se trouve à peu de chose près au même emplacement.

En septembre 1767, Henri Pitot se rend sur les lieux pour la vérification et la réception définitive : « ce pont est un des ouvrages les plus considérables de la province ; son exécution a souffert de très grandes difficultés. Il est composé de sept grandes arches égales en plein cintre, sa longueur avec les culées est de 71 toises (142 m) et sa largeur, parapets compris, de 30 pieds (10 m). » Il précise que ce pont est de même conception que celui de Saint-Just-d'Ardèche dont la réception eut lieu en 1764.

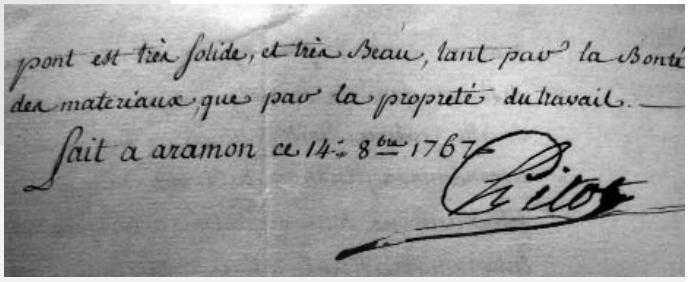
pont est très solide, et très Beau, tant pour la Bonté des materiaux que par la propreté du travail.
fait a aramon ce 14e 8bre 1767
Pitot

Fin du rapport de réception rédigé par Pitot en 1767

Le XIXe siècle : grandeur et décadence

Ce pont majestueux fut d'une grande utilité sur cette route importante de la vallée du Rhône - elle fut route royale puis route impériale et à nouveau route royale - pendant près de soixante ans ; les fortes crues de 1790 et 1827 l'endommagèrent (bases des piles déchaussées) sans pour autant compromettre le trafic routier.

Cependant et faisant suite à ces crues, des travaux d'enrochement étaient nécessaires : ceux de 1827 ne furent pas réalisés. À cette époque, l'administration chargée des routes et des ponts avait les yeux tournés vers un franchissement plus direct entre La Voulte et Beauchastel au moyen d'un pont suspendu (le détour de 6 km devenait de plus en plus un handicap sérieux pour le commerce ; en cette période, un grand nombre d'usagers préféraient prendre le bac installé au même endroit) : les frères Seguin avaient déjà fait leur preuve par la construction de deux ponts sur le Rhône, à Tournon (1825) et Andance (1827).

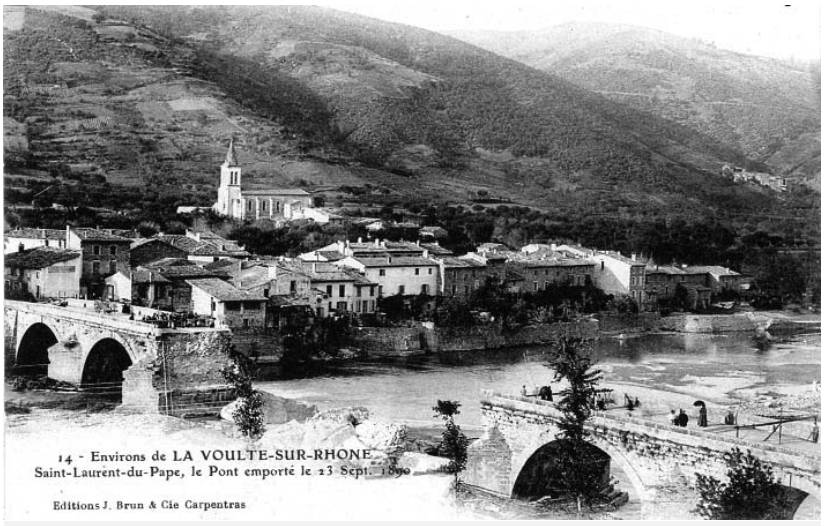

Pont partiellement détruit en 1890 (carte postale ancienne)

C'est ainsi qu'un pont suspendu à péage fut construit au-dessous de Beauchastel entre 1838 et 1840, provoquant l'abandon progressif du vieux pont d'Eyrieux ; ce dernier, délaissé (bien que gratuit), sans entretien, ne résista pas à la crue du 23 septembre 1890 : il fut emporté après 123 ans de bons et loyaux services.

Le pont suspendu de Beauchastel fut racheté en 1883 supprimant ainsi le péage sur cette partie de la RN 86. À Saint-Laurent-du-Pape, après la destruction du pont du XVIIIe siècle, un nouveau pont en pierre, plus moderne, fut construit à peu près au même emplacement.

Alain FAMBON

LES MOULINS DU QUARTIER DU BOUSQUET

La première mention évoquant un moulin à proximité de Saint-Laurent date de 1217. Un censier des rentes dues alors au seigneur de Pierregourde fait mention des enfants de Pons del moli qui payent un cens pour l'ouche (terre cultivée enclose) de Saint Laurent tandis que C. Richard y détient la moitié du moulin du seigneur.[1]

Un peu moins de cent ans plus tard, en 1314, Jean de Leouze fait donation en bordure de l'Eyrieux d'« *un emplacement pour y construire un moulin situé dans le mandement de Pierregourde à la Roche de Leouze à présent appelé molin vehl* »[2]. Le nouveau moulin a-t-il été construit ? Si c'est le cas, il n'apparaît pas dans la documentation médiévale et il faut attendre le XVIe siècle pour avoir une nouvelle mention d'un moulin en bordure de l'Eyrieux. Il apparaît sur le compoix de 1593 parmi les biens de mademoiselle de Pierregourde, sur la rive du ruisseau de Passerotte, sous le nom de moulin du Pape,[3] puis moulin de Passerotte (1596).[4]

La première mention du moulin dit du Bousquet apparaît en 1637 dans une transaction au sujet des difficultés que les habitants ont à faire moudre leurs grains dans le moulin du seigneur situé au Bousquet qui est banal et où ils ont donc obligation de moudre « *Par laquelle transaction il a été convenu et statué, que lesd. habitans de la communauté et mandement de Pierregourde seront tenus comme ils le promettent et s'y obligent pour eux et leurs successeurs à l'avenir de moudre entièrement les grains qu'ils recueilleront dans lad. seig et communauté de Pierregourde chacun pour sa provision et la dépense de sa maison dans les moulins dud. seigneur sans qu'ils puissent les aller moudre ailleurs... Que led seigneur fera construire et édifier un autre moulin dans led. mandement de Pierregourde, dans lequel, de même que dans celui du Bousquet lesd. habitans promettent d'aller moudre. Convenu au surplus que ceux qui seront trouvés en défaut d'aller moudre ausd. moulins dud. seigneur lui payeront 25 s. tournois d'amande pour la première fois, pour la seconde 3 livres et en cas de récidive à merci de justice...* ».[5]

À partir de cette date le moulin est bien connu, il est régulièrement arrenté et se révèle être à l'origine du développement d'un quartier artisanal et commerçant le long de son canal : en 1645 il y a moulin à huile et four, on y construit des foulons (moulin pour fouler les draps),[6] en 1648 autorisation est donnée de tenir logis cabaretier à proximité,[7] en 1650 on édifie des tanneries avec séchoir au troisième étage « *a la fasson des tanneries de Privas* »[8], en 1651 l'église réformée de Pierregourde est bâtie à proximité, une boutique de forgeron est mentionnée.[9]

La tradition artisanale du quartier du moulin du Bousquet perdure au fil des siècles. En 1772 autorisation est donnée de prendre les eaux mettant en jeu les artifices du moulin par un long canal avec prise d'eau au lieu de Terras à 3 km en amont de Saint-Laurent.[10] En 1793 sont déclarés trois moulins à farine en deux bâtiments « *tournant par l'eau d'un canal d'une suite à l'autre, pouvant en faire tourner que deux à la fois* », il y a aussi des moulins foulons et pressoirs à huile.[11]

Lors de la rédaction du cadastre napoléonien sont toujours

mentionnés deux moulins (A 676 et A 729). En 1882 le premier, riverain de l'Eyrieux, est remplacé par une filature de laine, la parcelle voisine (A 677) est occupée par une teinturerie. En amont le second moulin perdure et une filerie (filature) de cocon et moulinerie (moulinage) ont été construites plus haut sur le canal.
Le moulin du quartier du Bousquet est l'un des 22 moulins ardéchois encore en fonction lors de l'enquête sur les moulins de 1933.[12] Seul le moulin de Saint-Barthélemy-le-Plain a une plus grande capacité de mouture.

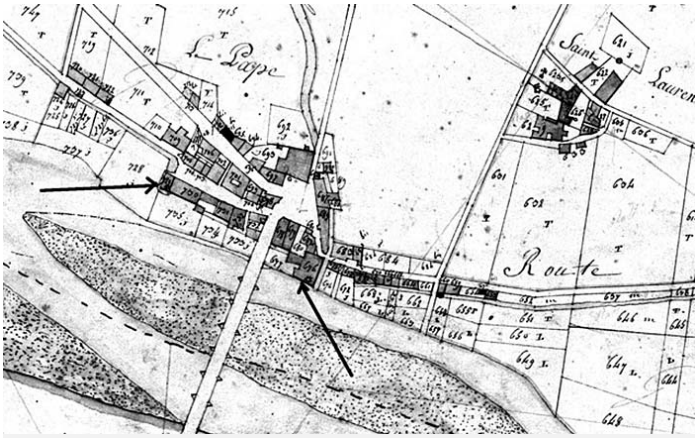

Cadastre napoléonien, avec indication de l'emplacement de deux moulins

1- AD 69 EP 122-1 texte en langue vulgaire
2- AD 69 EP 119-24 texte latin
3- AD 07 2 MI 218 fol 1 « art 1 : un tènement de maison moulin grange, étable et curtilage appelé moulin du pappe conf du levant le riou de passarote couchant terres d'andre de baulx »
4- AD 26 E 1900 : « champ appelé au moulin vioul, acquis de qui dessus bize vigne le béal du moulin de passerote entre deux de vent la rivière d'ereon »
5- AD 69 transcription Alain Saint-André
6- AD 07 1 MI 816 fol 112
7- AD 07 1 MI 816 fol 345
8- AD 07 1 MI 817 fol 190v
9- AD 07 1 MI 817 fol 308v
10- AD 07 7S 27
11- De Pierregourde à Pont d'Eyrieux : chronique d'un village en révolution Saint Laurent du Pape, 1989
12- AD 07 6M 695

Colette VÉRON

LE CHÂTEAU DU BOUSQUET

Le château du Bousquet, situé à 400 mètres de la place du village sur la route de Gilhac et Bruzac, est un élément intéressant du patrimoine communal ; façades et toitures sont inscrites à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1975.
Son histoire commence vers 1540 quand, à l'emplacement d'un ancien cellier, Alexandre de La Marette, seigneur de Pierregourde, entreprend la construction du château dont la partie principale sera achevée en 1590. À l'époque le château de Pierregourde était déjà abandonné : la vieille société féodale avait disparu et les échanges économiques devenaient primordiaux, ils se faisaient par les vallées, d'où la nécessité de s'en rapprocher. Le Bousquet est alors érigé en seigneurie vers 1630 et il s'y fait d'importants travaux d'agrandissement (nous avons des devis en 1639 et 1641) avec la construction de la partie est ; celle-ci abrite le grand escalier qui donne sur l'extérieur par deux portes, la porte nord autrefois vers la prison et la chapelle (le côté politique), la porte sud vers le perron (le côté famille et vie sociale).
Le Bousquet devient cour de justice dépendant du parlement de Toulouse, mais la haute cour se trouvait à Montpellier.
En 1646, Louise de Barjac, catholique et héritière de la seigneurie, épouse le marquis de Maugiron lui-même catholique, alors que les seigneurs de Pierregourde étaient protestants jusqu'à cette date. Les Maugiron vont s'installer à Versailles au côté du roi vers 1760, le Bousquet perd alors de son importance.
Le successeur des Maugiron sera le marquis de Veynes, avocat au parlement de Toulouse, qui fait partie de la noblesse éclairée et traversera la Révolution tourné vers l'avenir. C'est lui qui sera le premier maire de Valence.
La marquise de Vichet, qui vivait au château d'Hauteville, à la sortie de Saint-Laurent-du-Pape sur la route du Cheylard, grande admiratrice de Chateaubriand, lui proposa dans une de ses lettres (3 avril 1829) d'acheter le Bousquet, mais cela ne dut guère l'enchanter, car il n'en fut plus jamais question.
Le château appartenait alors à la famille Bénéfice de Cheylus (depuis 1825), il passa en 1845 à la famille Meyer dont cinq générations se sont succédé au Bousquet ; c'est Jules Meyer qui, en 1885, introduisit avec succès la culture du pêcher à Saint-Laurent-du-Pape, d'où elle se diffusa ensuite dans toute la vallée et au-delà ; l'un de ses descendants, Guy Badel, habite toujours le village.
Racheté par la commune en 1994, le château est en partie loué à des associations ; la commune a gardé l'usage des deux pièces principales du rez-de-chaussée, pour des manifestations culturelles ou sociales.

Château du Bousquet

Le soleil une fois revenu, nous avons pu admirer la tour et la façade sud, construites en galets de l'Eyrieux ; le toit très en pente est couvert de tuiles vernissées. On voit nettement la limite de la partie la plus ancienne (qui est aussi celle des caves situées en dessous) marquée par un alignement vertical de pierres bien taillées. Mais aucune étude archéologique du bâti n'a été effectuée et les remaniements nombreux sont difficiles à interpréter : des fenêtres sont masquées derrière un mur doublant la façade jusqu'à une corniche située plusieurs mètres

sous l'assise du toit, pourquoi ce mur a-t-il été construit et quand ?...

LE CHÂTEAU DE PIERREGOURDE

Après un casse-croûte chaleureux pris sur place, le groupe rejoint le site des ruines de Pierregourde, guidé par Alain Saint-André, grand découvreur d'archives concernant le mandement de Pierregourde.

Ce mandement couvrait le territoire actuel des communes de Gilhac-et-Bruzac et de Saint-Laurent-du-Pape (sauf le quartier de Royas au sud de l'Eyrieux) et dépendait pour le religieux du diocèse de Valence. Les ruines de Pierregourde, situées sur une

À l'écoute d'Alain Saint-André

motte rocheuse à 560 mètres d'altitude, sont d'ailleurs sur Gilhac-et-Bruzac, mais à vol d'oiseau toutes proches du Bousquet et du pont de Saint-Laurent que l'on aperçoit depuis le château. Il ne reste de celui-ci que des ruines encore spectaculaires d'où la vue s'étend côté Drôme jusqu'au Vercors et au Diois (avec le donjon de Crest et le massif des trois Becs) et côté Ardèche vers le col de l'Escrinet et le roc de Gourdon.

De la chapelle, il ne resterait qu'un linteau cassé encore visible parmi d'autres pierres taillées éparses plus bas dans la pente.

Pierregourde

Un aqueduc amenait l'eau d'une « fontaine » jusqu'au château et à une citerne, comblée, dont l'ouverture est encore visible sur le terre-plein sommital.

Pour P.-Y.Laffont « les éléments datables conservés dans ces constructions - les ouvertures - renvoient à l'extrême fin du Moyen Âge ou au tout début de l'époque moderne... » et « l'ensemble du château semble avoir connu des aménagements considérables au XVe et au XVIe siècles... ».

Du bourg castral situé en contrebas subsistent quelques ruines éparses. Le château, siège du mandement, a été abandonné vers le milieu du XVIIe siècle pour le site plus confortable du Bousquet.

Combien d'habitants ont vécu là à partir du Moyen Âge ? Les documents indiquent une trentaine de maisons en 1347, dix sept en 1593... En 1593, quand le compoix a été rédigé, la majorité des lieux habités se situaient sur les hauteurs, à Pierregourde et dans les hameaux voisins ; plus bas, il n'y avait que quelques hameaux encore existants (Léouzée, Brion, Autussac, etc.), premiers lieux habités, avec le Bousquet, à distance de la rivière où n'est mentionné que « le moulin du pape ». Le village actuel ne s'est donc installé le long de l'Eyrieux qu'après 1593, quand la population a quitté les hauteurs. La commune de Gilhac-et-Bruzac, incluant donc l'ancien château, n'a plus que 158 habitants et Saint-Laurent-du-Pape dix fois plus (1591).

Bibliographie

Compoix de Pierregourde, 1593

SAINT-ANDRÉ (Alain), « Pierregourde, paroisse de Saint-Martin-de-Gilhac, à travers trois documents », *Châteaux et maisons fortes au Moyen Âge,* Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, 2014, p 49 à 53.

LAFFONT (Pierre-Yves), *Atlas des châteaux du Vivarais*, DARA, 2004, p. 170 et 171

CUCHET (Laurent), « La fondation de l'actuel château du Bousquet », *Revue du Vivarais*, avril 2002 , p. 101 à 103.

Bernard de BRION

La vie des associations

Vagnas, patrimoine et découvertes

Fondée en 1997 avec pour objet de gérer et animer le développement culturel de la commune de Vagnas, de mettre en valeur son patrimoine (monuments, constructions, chemins, végétaux, sites et paysages) et d'organiser des événements en rapport avec les activités précitées, l'association Vagnas Patrimoine et Découvertes a manifesté son activité dès les premières années par les réalisations suivantes :

Une salle du musée

- regroupement des différents mobiliers trouvés par la SERAHV (Société d'études et de recherches archéologiques et historiques de Vagnas) au cours des fouilles archéologiques sur le territoire de la commune et installation d'une exposition permanente faisant l'objet d'une convention tripartite entre la DRAC Rhône-Alpes, la mairie et l'association ; malgré la disponibilité de peu de moyens humains qui restreint les jours d'ouverture, cette exposition attire à présent entre 500 et 600 visiteurs par an ;
- prise en charge de la gestion des différents sites archéologiques de la commune en liaison avec la municipalité ; à ce titre, les « Samedis du patrimoine » permettent à une poignée de bénévoles d'entretenir chaque semaine le site du Monastier (sauf pendant les mois d'hiver) ;
- ouverture et balisage des itinéraires de randonnée pédestre et édition d'une plaquette les décrivant (gestion transférée à la communauté de communes depuis fin 2009) ;
- gestion de la bibliothèque municipale, relais de la BDP de Privas, ses rayons contiennent plus de 2 500 ouvrages ;
- mise en place d'un « centre de communication » dans le cadre du SIVU des Inforoutes de l'Ardèche qui a présenté l'originalité de s'ouvrir sur l'école communale, les ordinateurs de l'école et de la bibliothèque étant en réseau ; les bénévoles de l'association avaient alors, en liaison avec les enseignants, initié tous les élèves ; la commune assure à présent la gestion et l'entretien de ce parc informatique.

L'association organise et anime chaque année deux fêtes traditionnelles dans notre village : « Pasquette » le lundi de Pâques et la « Castagnade » en octobre.

L'été, elle propose au moins un concert de musique classique ou contemporaine dans le village et, en partenariat avec l'Amicale laïque, un spectacle de théâtre.

L'hiver, toujours en partenariat avec l'Amicale laïque, un transport en autocar permettait d'assister à un spectacle dans la salle du Cratère, à Alès. Le manque cruel de participants a fait abandonner ce programme à l'hiver 2014.

Dans le cadre de journées nationales, une après-midi ou une soirée « Le printemps des poètes » est organisée avec l'école ; l'exposition permanente est ouverte pour les « Journées du Patrimoine ».

Une journée à thème est proposée chaque printemps depuis trois ans. Après la bataille de Vagnas, qui avait connu un franc succès, la sériciculture et la pierre sèche n'ont rencontré qu'un succès d'estime avec moins de vingt participants. La voie romaine des Helviens est retenue pour 2016, mais il est probable que ce sujet soit traité sous la forme d'une conférence unique en soirée…

Le Monastier - Vestiges de l'église

Le journal semestriel « Vivre à Vagnas », distribué dans les boîtes à lettres de tous les habitants de Vagnas ainsi qu'aux adhérents extérieurs à la commune, rapporte au fil du temps la vie de notre association et ses colonnes sont largement ouvertes aux autres associations de notre village.

Au cours de l'hiver 2010-2011, d'importants travaux de rénovation ont été réalisés dans les salles de l'exposition permanente par les bénévoles de l'association et avec le soutien de la municipalité.

Suite page 12 >

Le site du Monastier

Prochains rendez-vous

- Samedi 12 mars : *Rendez-vous de la Sauvegarde* à Vernon et à Ribes

RV à 9 h 30 sur le parking de la mairie de Vernon

- Samedi 2 avril : *Assemblée générale* au Cheylard.

Accueil à 9 h 30 à la salle municipale, quartier La Palisse. (*En venant de La Voulte, tourner à droite au premier giratoire à l'entrée du Cheylard).* Visite de la vieille ville le matin et du château de La Chèze l'après-midi.

Vagnas, Patrimoine et découvertes (suite)

La présentation des vitrines et leur étiquetage sont en cours de réhabilitation. Ce travail est presque achevé.
Un projet de transfert de l'exposition permanente dans un local plus vaste est en cours. L'avant-projet est rédigé et communiqué aux instances en mesure d'en assurer le financement, la municipalité n'ayant plus les moyens de sa réalisation.

Visite de la Sauvegarde à Vagnas en 2007

Un travail important et de longue haleine est actuellement réalisé sur les archives léguées par la SERAHV, ou du moins sur celles qui sont parvenues jusqu'à nous. Notre objectif est de sensibiliser les visiteurs de cette exposition à la valeur de notre patrimoine et de remettre progressivement en scène les éléments historiques étroitement liés à Vagnas (ruines du Monastier, lavoir des moines, dolmen de Champagnac, voie des Helviens, aspect du village et de ses remparts avant leur destruction par Louis XIII, bataille de Vagnas, sériciculture, ponts de pierre, mine, etc.). L'ensemble de ces projets sera mené à terme, si tout va bien, sur les trois à cinq années à venir.
Pour conclure, l'association a fait l'an passé l'acquisition d'une jardinière, véhicule emblématique du village jusqu'à la dernière guerre. Elle est en parfait état et, attelée, promène les villageois à l'occasion de Pasquette et de la Castagnade. Un projet est en cours d'étude pour proposer aux estivants des visites du Monastier en utilisant ce moyen de transport.

Le lavoir des moines

Alain JOLY

Contact :
Alain Joly, président de l'association
06 01 82 81 40

Toits de Montagne du Gerbier au Mézenc

Ouvrage de 60 pages, très abondamment et agréablement illustré, préparé pour accompagner l'exposition éponyme organisée conjointement par le PNR des Monts d'Ardèche et l'association Liger.
La Sauvegarde a participé à l'impression de cet ouvrage qui présente une sélection des fermes les plus remarquables du pays des sources de la Loire, complétée par un bref historique et des notes détaillées sur la réalisation des divers types de toitures traditionnelles, genêt, chaume et lauzes, ainsi que sur leur préservation.
Cet ouvrage est disponible à la Sauvegarde, 18, place Louis Rioufol, 07240 Vernoux-en-Vivarais, au prix de 10 € ou peut vous être expédié contre un chèque de 12 €.

Crédits photographiques

O. Bousquet : p. 2, 4 col. 1
P. Bousquet : p. 3 bas, 4 col. 2, 12 col. 1
D. de Brion : p. 9, 10
A. Fambon : p. 7, 8 haut
L. Haond : p. 3 haut
A. Joly : p. 11, 12 col. 2
C. Véron : p. 1

La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos.

Patrimoine d'Ardèche
Société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche

Siège Social :
Archives départementales de l'Ardèche
Place André Malraux - PRIVAS

Adresse postale :
18 place Louis Rioufol
07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS

Directeur de la publication
Pierre COURT
Comité de rédaction :
M.d'Augustin - M. Bousquet - P. Bousquet
B. de Brion - D. de Brion - P. Court
G. Delubac - J. Dugrenot - A. Fambon
C. Hotoléan

Réalisation : C. Bousquet
Impression : Print Concept,
Traverse de la Bourgade, 13400 Aubagne

ISSN : 2101-6771 Dépôt légal à parution

ardèche LE DEPARTEMENT *Patrimoine d'Ardèche bénéficie du soutien du Conseil départemental de l'Ardèche*